

La Semaine Religieuse

DE
Québec

VOL. XVI

Québec, 2 juillet 1904

No 46

DIRECTEUR, M. L'ABBÉ V.-A. HUARD

SOMMAIRE

Calendrier, 721. — Les Quarante-Heures de la semaine, 721. — La jeunesse canadienne-française, 722. — Apostolat de la prière, 723. — Chronique diocésaine, 724. — Œuvre du Monument Laval, 725. — Diocèse de Joliette, 729. — Mutualité catholique, 729. — Le pillage des Congrégations, 730. — L'expulsion des Oblats de Paris, 730. — Visites pastorales de Mgr Plessis, 731. — Bibliographie, 735.

Calendrier

3	DIM.	r	VI apr. Pent. PRÉCIEUX SANG de N.-S. J.-C. SOL. des SS. Ap. PIERRE et PAUL , <i>Kyr.</i> royal. II Vêp., ant. <i>Juravit</i> , mémoire du Précieux Sang (II Vêpres) et du dimanche seulement.
4	Lundi	tr	De l'octave des SS. Apôtres.
5	Mardi	b	S. Antoine-Marie Zaccaria, confesseur.
6	Mercr.	r	Octave des SS. Apôtres Pierre et Paul.
7	Jeu	b	SS. Cyrille et Méthode, confesseurs et pontifes (5).
8	Vend.	fb	Ste Elisabeth, reine du Portugal, veuve.
9	Samd.	r	S. Zénon et ses SS. Compagnons, martyrs.

Les Quarante-Heures de la semaine

3 juillet, Saint-Malo de Québec. — 4, Sainte-Germaine. — 5, Saint-Prosper. — 6, Saint-Eugène. — 7, Laval. — 8, Saint-Edouard de Lotbinière.

LA JEUNESSE CANADIENNE-FRANCAISE

**Notre Très Saint Père bénit l'œuvre entreprise
par l'Association**

Le président de l'Association catholique de la Jeunesse canadienne française vient de recevoir et nous communique la lettre suivante :

Monsieur Joseph Versailles,

Président de l'Association catholique
de la Jeunesse canadienne-française.

Très honoré monsieur,

Votre lettre m'est parvenue avec les statuts de la nouvelle Association catholique. Je n'ai pu que me convaincre, en les lisant, de la nécessité de promouvoir votre société et de l'encourager dans la poursuite de son but si salutaire, former les jeunes gens à la vertu et les préparer à travailler efficacement au bien de la religion et de la patrie.

Je n'ai pas manqué d'informer le Saint-Père de cette généreuse initiative. Lui aussi en a conçu la plus grande joie et en attend des résultats durables et féconds. Pour que l'œuvre si heureusement commencée par le Comité, dont vous êtes le digne président, trouve toujours un terrain propice et surmonte tous les obstacles, Sa Sainteté, avec un sentiment de vive satisfaction, appelle sur l'Association entière, et particulièrement sur les membres du Comité, l'abondance des grâces célestes. Et comme gage certain de ces faveurs, Elle daigne accorder affectueusement à vous et à tous vos confrères la Bénédiction apostolique.

Avec des sentiments de particulière estime, je me soustris,
très honoré monsieur,
votre affectionné et tout dévoué serviteur,

R. CARD. MERRY DEL VAL.

Rome, le 27 mai 1904.

Apostolat de la prière

Intention générale pour juillet 1904 : *Le mouvement religieux en Belgique.*

Dans une lettre pastorale commune, en date du 18 janvier de la présente année, l'épiscopat belge célébrait les faveurs signalées reçues de Dieu par la catholique Belgique depuis son émancipation, et concluait par un appel en faveur d'une basilique nationale à ériger au Sacré-Cœur, en témoignage de perpétuelle reconnaissance. C'est là un fait significatif qui met en évidence l'importance du mouvement religieux dans cette nation, en même temps qu'il intéresse vivement tous les fidèles serviteurs du Cœur de Jésus.

« Il y aura bientôt soixante-quinze ans, dit le document épiscopal, que la Belgique, après avoir été courbée pendant des siècles sous la domination étrangère, se releva fièrement, reconquit son indépendance et redevint elle-même, plus attachée que jamais à ses antiques franchises et à la foi de ses pères.

« A l'ombre de la liberté sagement comprise et vaillamment mise en œuvre, la religion respira, et une vie nouvelle se manifesta dans le pays entier. L'armée et tous les services publics s'organisèrent avec une merveilleuse rapidité. L'industrie prend un essor toujours grandissant. La population s'accroît, les villes se développent et s'embellissent. L'agriculture, entrée dans la voie du progrès, écoule ses produits sur tous les marchés du pays et de l'étranger. Les lettres, les sciences, les arts se cultivent avec succès. L'instruction se répand dans tous les rangs de la société. Une nouvelle législation, chrétiennement sociale, a confié au peuple des droits plus étendus ; elle multiplie en faveur de l'ouvrier et du pauvre des institutions de tout genre, où, selon la belle expression de nos saints Livres, la miséricorde et la vérité, la justice et la paix se rencontrent dans un fraternel embrassement. (Ps. LXXXIV, 11.)

« En présence des innombrables bienfaits qui découlent du Cœur de JÉSUS et qu'il procure aux hommes dans le cours des siècles, par le ministère de l'Eglise, serait-il téméraire de dire, N. T. C. F., que la Belgique a été privilégiée parmi toutes les nations et a obtenu une part de faveur dans ces largesses ? Et

alors, n'est-il pas juste qu'elle se distingue par sa reconnaissance envers Dieu ? C'est ce qu'elle compte faire, et c'est à quoi Nous nous faisons un devoir de l'encourager. Oui, nous contribuerons tous, riches et pauvres, chacun selon ses moyens, à rehausser le culte du Sacré Cœur de JÉSUS en lui érigeant un nouvel et splendide sanctuaire. De la basilique du Sacré-Cœur, devenue le centre d'un pèlerinage national, descendront et rayonneront des bénédictions, nouvelles aussi, sur tout le pays... Ce monument de la reconnaissance publique dira à nos arrière-neveux que la Belgique est restée fidèle à Dieu et que Dieu protège la Belgique. »

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses, et à toutes les intentions pour lesquelles vous vous immolez continuellement sur l'autel.

Je vous les offre, en particulier, pour la prospérité religieuse et sociale de la catholique Belgique.

Résolution apostolique : Prier avec ferveur à cette intention.

— — — — —
Chronique diocésaine
 — — — — —

— Durant quelques jours, l'Archevêché a eu pour hôtes S. G. Mgr Riordan, archevêque de San Francisco (Californie), et son secrétaire M. l'abbé Ramm.

Le distingué prélat, qui voyage dans l'intérêt de sa santé un peu compromise, a paru très favorablement impressionné de ce qu'il voit de la province de Québec.

Sa Grandeur est actuellement à la Malbaie, où Elle passera quelques semaines.

— Lundi était le jour fixé pour la célébration de la fête nationale, à Québec. La température était radieuse, et la solennité a été marquée par son cachet ordinaire d'enthousiasme, de dignité et de bon goût.

Suivant la tradition, la Société Saint-Jean-Baptiste est venu présenter ses hommages à Mgr l'Archevêque, représenté par Monseigneur Marois, vicaire général. Dans sa belle adresse, la Société a réaffirmé noblement sa protestation en faveur de

l'indépendance du Saint-Siège. Mgr le vicaire général n'a pas manqué, dans sa réponse très éloquente, de féliciter les membres de la Société nationale de leur attachement à la foi de nos pères.

Après la procession à travers les divers quartiers de la ville, a eu lieu la grand'messe à l'église de Jacques-Cartier. En tête de l'assistance, on voyait S. Exc. le lieutenant-gouverneur, l'honorable M. Parent, premier ministre, et l'honorable M. Robitaille, secrétaire de la Province.

L'église était joliment décorée de drapeaux, de plantes d'ornement et de feux électriques. La musique, très imposante, comprenait la Messe royale en plain-chant harmonisé, chantée à la perfection par voix d'hommes et d'enfants.

M. l'abbé Cam. Roy, chargé à un jour d'avis de remplacer le prédicateur choisi et empêché au dernier moment, n'en a pas moins fait un discours excellent, où il a décrit les notes principales de notre esprit national, mettant en garde contre les dangers dont le menacent les mauvais journaux, les mauvais livres et les mauvais théâtres.

— Nos félicitations à M. l'abbé Cam. Roy, qui vient d'être appelé à remplacer feu l'abbé Casgrain à la Société royale du Canada.

— Nous adressons aussi nos félicitations au Collège de Sainte-Anne, qui a remporté les deux Prix du Prince de Galles, au récent concours du baccalauréat ès arts.

— Au conseil des ministres tenu à Québec le 23 juin, M. l'abbé Huard a été nommé Conservateur du Musée de l'Instruction publique.

ŒUVRE DU MONUMENT LAVAL

Lettre adressée dernièrement par S. G. Mgr l'Archevêque

A TOUS LES ARCHEVÊQUES ET ÉVÊQUES DES DIOCÈSES
SUCCESSIVEMENT DÉTACHÉS DE CELUI DE QUÉBEC

Monseigneur,

Je viens aujourd'hui annoncer à Votre Grandeur une nouvelle qui, j'en suis sûr, mettra dans votre cœur comme dans le

mien une vive allégresse. Le projet, formé depuis longtemps déjà, d'ériger une statue au Vénérable François de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec, est en bonne voie d'exécution.

Un comité, composé de prêtres et de laïques distingués, vient d'être formé pour mener à bonne fin cette louable entreprise. On va se mettre à l'œuvre incessamment, et le monument devra être érigé en 1908, à l'occasion du deux centième anniversaire de la mort de Mgr de Laval, et du trois centième anniversaire de la fondation de Québec. J'ai promis de donner au comité mon concours le plus entier, et je commence dès maintenant à remplir ma promesse en recommandant à votre zèle et à votre générosité une œuvre dont vous comprendrez comme moi l'importance et l'opportunité.

Les titres qu'a Mgr de Laval à cet hommage public d'admiration et de reconnaissance sont assez connus à Votre Grandeur pour que je me dispense d'y insister. Homme puissant par la foi et par les œuvres, d'une âme assez haute pour concevoir les plus grands desseins, et assez généreuse pour les réaliser à travers mille difficultés; capable des plus saintes audaces, et porté aux plus tendres dévouements; irréductible quand il s'agissait de défendre les droits de Dieu et de l'Eglise, et infatigable quand il fallait remplir un devoir: François de Laval portait au cœur le feu sacré qui consumait l'Apôtre des Gentils. Il a fait revivre, au dix-septième siècle, sur notre terre d'Amérique, les héroïques vertus des temps apostoliques; et l'histoire devra écrire son nom sur la liste des Précurseurs élus de Dieu, qui tracent à travers le monde les sillons lumineux par où passent l'Évangile et la civilisation.

Un peuple s'honore quand il honore de pareils hommes. Les monuments, qui les glorifient, gardent avec les traits de leur visage les salutaires enseignements de leur vie; et ainsi se continue, à travers les âges et par delà le tombeau, l'influence bienfaisante qu'ils ont exercée sur leurs contemporains: *defunctus adhuc loquitur*.

Le temps est venu, croyons-nous, de donner au vénérable apôtre de la Nouvelle-France cet honneur si bien mérité, et à la postérité cette grande et utile leçon. Voilà pourquoi nous avons tant à cœur le projet qu'entreprend le « Comité du monument Laval. »

Quant aux motifs qui nous portent à sortir des limites du diocèse de Québec, et à étendre jusqu'à vous un chaleureux appel, Votre Grandeur les découvrira sans peine, et je crois qu'ils auront son entière approbation.

Sans doute, Québec a été le principal théâtre où s'est exercé le dévouement de Mgr de Laval. C'est à Québec qu'il a érigé le premier siège épiscopal de la Nouvelle-France ; c'est à Québec qu'il a vécu, qu'il est mort et que reposent ses cendres ; c'est à Québec enfin qu'un jour, si Dieu exauce nos vœux, il montera sur les autels, portant au front l'aurole des saints. Québec a donc des raisons spéciales de glorifier sa mémoire. D'ailleurs, je suis convaincu que mes diocésains sauront, en cette circonstance comme en bien d'autres, accomplir noblement leur tâche.

Mais ce serait, il me semble, faire preuve d'un égoïsme bien étroit et injuste que de réserver à Québec seul le privilège de rendre à Mgr de Laval ce culte filial d'amour et de gratitude. Votre Grandeur verrait avec raison dans cet exclusivisme une injure à ses sentiments, une méprise grave sur le rôle joué par Mgr de Laval en Amérique, une sorte de contre-sens historique.

En effet, nul n'ignore que l'influence exercée par le premier évêque de Québec a débordé le cadre relativement restreint où s'est enfermée sa vie d'apôtre. Comme vicaire apostolique d'abord, puis comme évêque, sa juridiction s'est étendue sur la plus grande partie de l'Amérique du Nord. Les deux immenses bassins du Saint-Laurent et du Mississipi formaient alors l'empire spirituel de ce vaillant successeur des apôtres.

Dans ce vaste champ confié à sa sollicitude pastorale, il a travaillé avec une admirable ardeur à jeter la semence des bonnes doctrines, et à établir le royaume de Dieu. D'une main ferme et habile il y a tracé les premiers linéaments d'une forte organisation ecclésiastique, et il a noué entre cette Eglise naissante et le Siège apostolique des liens qui ne devaient plus se rompre. Et de ce diocèse, berceau de toute l'Eglise du Canada et d'une grande partie de l'Eglise des Etats-Unis, le souffle fécond de l'Esprit-Saint a fait surgir, au cours de deux siècles, plus de quatre-vingts sièges épiscopaux, qui continuent et complètent, sur notre continent, l'œuvre de régénération et de salut si noblement entreprise par Mgr de Laval.

Aussi, quand le vénérable prélat, sortant pour ainsi dire de son tombeau, ira prendre, sur le rocher de Québec, la place d'honneur que nous lui avons assignée, à côté de Champlain, il convient qu'il y apparaisse comme le fondateur et le père de ces quatre-vingts diocèses établis dans les limites de sa juridiction, comme le prédécesseur de tous ces prélats distingués qui recueillent aujourd'hui, après deux cents ans, et font revivre les traditions de courage éclairé, de dévouement apostolique et de sublime abnégation dont les germes ont été jetés en notre sol par le premier évêque de Québec. Voilà pourquoi le monument que nous voulons ériger sera l'hommage de presque tout un continent. L'entreprise doit avoir le caractère d'universalité que porte l'œuvre de Mgr de Laval.

Tels sont les motifs qui m'ont déterminé à faire cet appel général à tous mes frères dans l'épiscopat, qui peuvent, en toute vérité, se dire les fils de Laval, et qui gardent comme moi le pieux et reconnaissant souvenir de leur illustre prédécesseur.

Je suis convaincu qu'ils ne refuseront pas d'unir leurs efforts aux miens pour seconder le travail du Comité, et lui fournir les ressources nécessaires pour mener à bonne fin son projet si religieux et si patriotique.

Vous voudrez bien, Monseigneur, si ma demande est agréable à Votre Grandeur, me faire connaître, dans le plus court délai possible, le montant que vous pensez pouvoir mettre à la disposition du Comité. Il importe que nous sachions bientôt sur quelles ressources nous devons compter, afin de préparer les projets et plans nécessaires.

Déjà, en 1874, les Eglises formées du territoire de l'ancien diocèse de Monseigneur de Laval ont été représentées en grand nombre aux solennités qui ont signalé le deuxième centenaire de l'érection du siège de Québec. J'ose espérer que, aux fêtes qui se préparent pour 1908, Votre Grandeur viendra, en réponse à notre très cordiale invitation, témoigner par sa présence distinguée de sa vénération pour l'immortel François de Montmorency-Laval.

Veuillez agréer,

Monseigneur,

l'hommage respectueux de mon sincère dévouement,

† L.-N., Arch. de Québec.

Diocèse de Joliette

—o—

Il était connu depuis quelque temps qu'une partie du diocèse de Montréal en serait détachée pour constituer un nouveau diocèse dont le siège épiscopal serait fixé à Joliette.

La semaine dernière, des cablogrammes expédiés de Rome ont annoncé que Mgr C.-A. Archambault, vice-recteur de l'Université Laval de Montréal, était désigné pour être le premier évêque du nouveau diocèse. Ce choix du Saint-Siège n'a fait que confirmer celui qu'avait fait depuis longtemps l'opinion publique. Les talents et les vertus du nouvel évêque lui assurent une belle carrière épiscopale, pour le bien du jeune diocèse et pour celui de l'Église canadienne.

Nous prions Mgr l'évêque de Joliette d'agréer nos félicitations et les vœux que nous formons pour le bonheur de son épiscopat.

—o—

Mutualité catholique

—o—

Le 23 avril dernier, nous avons publié sous ce titre des extraits du *Bulletin religieux* de Reims (cité par la *Semaine catholique* de Toulouse) et de la *Mutualité catholique internationale*.

Comme suite aux informations contenues dans ces extraits, nous nous faisons un devoir de reproduire aussi un article subséquent du *Bulletin religieux* de Reims, qui se lit comme suit :

AVIS. — Nous avons annoncé récemment que la *Mutualité catholique* était en liquidation judiciaire. Le directeur de la Société nous écrit que ce renseignement est inexact : la société a prononcé elle-même sa dissolution anticipée, ainsi que l'établit l'avis officiel suivant, paru dans un journal d'affiches légales, le 28 janvier dernier, dont il nous communique le texte :

« D'une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Actionnaires de la *Mutualité catholique*, société anonyme de cinq cent mille francs, ayant son siège social à Paris, 7, rue Papillon, tenue dans les conditions de l'article 31 de la loi du 24 juillet 1867, il résulte qu'en vue d'une fusion avec la *Mutualité catholique de Belgique*, la dissolution anticipée de la société a été prononcée et M. Dusaussey a été nommé liquidateur, avec mission spéciale de faire l'apport de la Société à la *Mutualité catholique Internationale*. »

M. Dussaussey ajoute : « Cette mission spéciale a été remplie et la *Mutualité catholique Internationale*, société anonyme au capital de deux millions, est aujourd'hui fondée. »

Le pillage des Congrégations

Voici, dit le *Cri de Paris*, dans quelles poches vont s'engouffrer les dépouilles des Congrégations, dépouilles que M. Waldeck-Rousseau et autres avaient solennellement promises aux retraites ouvrières :

Les liquidateurs désignés par le gouvernement et les avocats choisis par les liquidateurs s'attribuent, pour le moindre acte de procédure, des honoraires fantastiques. L'autre jour, un avocat recevait 5 000 francs pour s'être présenté simplement à un référé. On cite, au Palais, des chers maîtres dont la fortune rapide est un miracle.

D'obscurs secrétaires des ministres se trouvent pourvus de dossiers qui deviennent des cornes d'abondance. Le secrétaire du garde des sceaux, par exemple, a passé de la gêne à l'opulence. . . . Il serait contraire aux règlements des bandes bien organisées que les chefs n'eussent point de part au butin des subalternes.

Les biens nationaux confisqués par la Révolution furent accaparés par une classe assez restreinte de spéculateurs.

Cette fois-ci, la dépouille des Congrégations dissoutes est usurpée par une petite clique de politiciens, hier affamés, demain millionnaires.

C'est bien ce que nous avions prévu et dit maintes fois dès avant le vote de la loi de 1901.

Ce scandale n'en est pas moins répugnant.

(*La Croix.*)

L'expulsion des Oblats de Paris

Les Pères Oblats, qui habitaient rue Saint-Pétersbourg, 26, ont été expulsés le 1^{er} juin, par le liquidateur Duez. Le commissaire du quartier Saint-Augustin dirigeait les opérations. Les religieux priaient à la chapelle, tandis qu'on enfonçait les portes. Quelques amis les entouraient.

Les agents ont expulsé les quatre Oblats, PP. Augier, Thieriet, Lemius et Couderc, dont l'attitude a été très digne.

Une foule respectueuse, massée dans la rue, a témoigné hautement sa sympathie aux nobles proscrits.

Le T. R. P. Augier, Supérieur général, a lu la protestation suivante :

Messieurs,

Vous pénétrez par la violence et l'effraction dans notre domicile, vous nous jetez dans la rue comme de vils malfaiteurs.

Quel crime avons-nous donc commis ? Nous avons conscience de n'avoir cherché et accompli que le bien. Interrogez ceux qui nous ont vus à l'œuvre. Ils vous diront que notre ministère a toujours été un ministère de charité, de dévouement et de paix.

Quelle loi avons-nous violée ? Aucune : pas même la loi injuste au nom de laquelle on nous persécute. Nous l'avons établi devant les tribunaux et nous attendons que la justice ait rendu son verdict définitif. Vous n'avez pas le droit de devancer la sentence des juges.

En présence du Dieu qui nous jugera un jour, bientôt peut-être, je proteste de toute l'énergie de mon âme contre l'attentat que vous allez consommer.

Je proteste au nom de mes fils, de ceux que vous expulsez brutalement, et de ceux qui, répandus dans toutes les parties du monde, aimaient à regarder cette maison comme leur sanctuaire de famille.

Je proteste au nom de l'Eglise qui porte des peines redoutables contre ceux qui attentent à la liberté, à la personne ou aux biens de ses ministres.

Je proteste au nom des honnêtes gens attristés et indignés d'un tel outrage fait à la religion, à la justice et à la liberté.

Je proteste enfin au nom de cette population chrétienne qui nous entoure de son estime et de ses sympathies et que vous privez des facilités qu'elle trouvait dans notre présence à l'accomplissement de ses devoirs religieux.

Messieurs, nous n'appellerons pas sur vos têtes les malédictions du ciel. Disciples du divin Crucifié qui demanda grâce pour ses bourreaux, nous n'aurons que des paroles de pardon. Oui, que Dieu vous pardonne et qu'il vous accorde la grâce de reconnaître et d'expier l'attentat dont vous allez vous rendre coupables.

Et maintenant, messieurs, vous pouvez accomplir votre œuvre. Nous ne céderons qu'à la force.

VISITES PASTORALES DE MGR PLESSIS

JOURNAL DE LA MISSION DE 1815

CHAPITRE SEPTIÈME

(Suite.)

Mgr Cheverus, revenu à Boston, ne changea rien à sa manière de vivre et continua de remplir, comme il faisait auparavant, tous les devoirs d'un curé et d'un missionnaire, toujours

en parfaite harmonie avec le docteur Matignon, n'ayant de revenus que la rente des bancs de leur église, qui monte à 1000 piastres lorsque tout est bien payé, et sur laquelle ils sont obligés de fournir à l'église le luminaire, l'entretien, le linge et les ornements.

On n'entreprendra pas de décrire les attentions de l'évêque de Boston et du docteur Matignon pour l'évêque de Québec et pour ses compagnons de voyage, ni les tourments qu'ils se donnèrent pour aller au devant de tous leurs désirs, surtout les instances que le bon évêque fit à son collègue pour le retenir jusqu'au dimanche suivant. Elles furent inutiles. La saison des affaires était arrivée et l'évêque de Québec impérieusement rappelé dans son diocèse.

5 septembre. Son départ fut fixé au jeudi matin. Le mardi et le mercredi, il fit une pluie constante. Il fallut passer ces deux jours à la maison, à répondre à des dépêches venues de l'Isle Saint-Jean et d'Halifax. On ne sortit, le mercredi soir, que pour aller dîner chez M. Stoughton, consul espagnol, qui avait bien mérité qu'on lui accordât cette petite faveur, pour l'empressement que lui et sa dame avaient montré à venir saluer l'évêque étranger, dès qu'ils le surent arrivé. Cette dame est native de Hambourg et a vécu longtemps dans la religion protestante, avant d'avoir le bonheur de se faire catholique mais elle répare bien son ancienne profession d'hérésie par sa ferveur actuelle.

Une autre question se présentait : savoir si l'on retournerait en Canada par la voie de Burlington ou par celle d'Albany. Cette dernière rendait nécessaire le voyage de New-York, ce qui allongeait la route. L'évêque de Québec inclinait pour le plus court chemin. Mais l'abbé Boucherville plaidait pour New-York et sut mettre l'évêque de Boston dans son parti. Avec un tel avocat, on ne pouvait manquer d'avoir gain de cause. On allégua que ce détour allongeait le chemin, que la plus grande partie s'en faisait par les steamboats, que la route par terre de Boston à Burlington était affreuse, etc. Une lettre de l'abbé Painchaud, venu à Boston et reparti avant l'arrivée de l'évêque de Québec, rendit le même témoignage au chemin de Burlington. Bref, il fallut se rendre, quoiqu'il en résultât un peu de retard. Le désir d'emmener l'abbé Matignon en Ca-

nada (ce qu'on n'osait lui proposer par une route déclarée mauvaise) et un peu de curiosité de voir l'église de Saint-Patrice et de connaître le clergé de New-York étaient des considérations déterminantes.

7 septembre. Il fut donc résolu que les deux évêques se rendraient à Brooklyn, maison éloignée de la ville d'environ deux lieues, et que M. Boucherville les accompagnerait pour y attendre MM. Matignon et Gauvreau et Louisonet, qui demeuraient pour empaqueter le bagage et devaient quitter la ville trois heures plus tard, c'est-à-dire à midi, avec le carosse qui portait la malle, nommé en langage du pays *mail-coach*, et que nous avons retenu pour nous conduire tous cinq à New-York, c'est-à-dire à 45 lieues de Boston, où nous devons embarquer pour New-York.

Brooklyn est la demeure de M. Walley, homme recommandable par ses connaissances et son goût pour les lettres, mais bien davantage par sa religion. Son épouse est catholique ainsi que ses enfants. Il tenait seul au protestantisme dans lequel il avait été élevé. Mais convaincu par ses recherches et par ses lectures, et touché de Dieu, un jour qu'il assistait à la première communion d'une de ses filles, il vint, au sortir de la messe, fondant en larmes, se jeter aux pieds de l'évêque de Boston, disant avec effusion de cœur : « Je suis catholique, je ne veux plus être autre chose ; il y a déjà trop longtemps que je résiste à la grâce qui me presse de me donner à Dieu. » Il a tenu parole, et fait honneur à sa nouvelle religion sous tous les rapports ; il a même demandé et obtenu qu'un des plus beaux appartements de sa maison devint une chapelle, où la messe se célèbre quelquefois pour la consolation de cette bonne famille et des catholiques du voisinage.

Nous déjeunâmes chez lui avec d'autant plus d'agrément que nous y jouîmes de la compagnie de l'abbé Brosius, prêtre luxembourgeois, qui avec MM. Matignon et Romagné forment tout le clergé de l'évêque de Boston. Encore cet abbé Brosius n'est-il d'aucun secours aux autres pour le ministère, des infirmités qu'il a contractées pendant les huit ou neuf années qu'il a exercé avec beaucoup de succès et d'édification dans le diocèse de Baltimore, le mettant hors de service dans un pays de missions où il faut sans cesse voyager à cheval. Il est réduit

à enseigner les mathématiques, dans lesquelles il passe pour très habile, dans le voisinage de l'université de Cambridge. Il a pris à loyer une belle et spacieuse maison, la propriété du vice-président des Etats-Unis, pour laquelle il paie annuellement 3 à 400 piastres, et n'a pour se soutenir, lui et sa nombreuse famille, que le profit qu'il peut faire sur 5 à 6 écoliers qui sont ses pensionnaires et ses élèves. Il a en partage une grande urbanité et une égalité d'humeur peu commune. En un mot, il est un de ces hommes rares qui savent capter et conserver la bienveillance de tous ceux avec lesquels ils sont en rapport.

Il était plus d'une heure après-midi, lorsque le mail-coach arriva à Brooklyn. Le Dr Matignon n'y demeura qu'un instant et reçut les adieux de chaque individu de la famille Wally, comme s'il fût parti pour un voyage des Indes-Orientales, preuve de la singulière estime où il est dans cette maison. L'évêque de Québec et son clergé prirent aussi congé de l'évêque de Boston, qui ne devait pas aller plus loin, et l'on se mit en route.

7 septembre. La première pause fut à une ville nommée Worcester et par abréviation *Wouster*, où l'on prit un dîner qui ne retarda pas beaucoup le voyage. Cet endroit, nouvel établissement, n'a rien de bien remarquable, si ce n'est une belle et vaste place au-devant de la principale église qui paraît elle-même aussi élégante que le peut être un édifice de ce genre, en bois.

La campagne par laquelle se fit la plus grande partie de cette route, n'offre rien de particulier, si ce n'est qu'on y voit du seigle, de l'orge et principalement du blé d'Inde, mais point de pois ni de froment. Il paraît qu'assez généralement il ne se cultive de blé que dans les Etats du Sud, qui pourvoient de farine ceux du Nord, ainsi que la Nouvelle-Ecosse et le Cap-Breton. Les farines de la Pensylvanie sont particulièrement recherchées.

Le mail-coach marcha toute la nuit, qui fut heureusement très belle. Nous ne fîmes pause que dans une petite ville, pour souper à travers un bal qui se donnait dans l'hôtellerie même. Il n'était pas jour lorsque nous entrâmes dans l'Etat du Connecticut. Entre sept et huit heures du matin, nous arrêtâmes pour déjeuner dans une auberge à Hartford, capitale de cet

Etat, ville assez neuve, mais célèbre dans le cours de la guerre américaine, qui vient de se terminer par les résolutions fermes et décisives qu'une convention des États du Nord y prit contre les mesures de l'administration générale, et qui ont vraisemblablement accéléré la conclusion de la paix.

(A suivre.)

Bibliographie

— *Méthodes et formules pour bien entendre la messe*, par l'auteur de « *Pratique progressive de la Confession* ». In-18 net (pris à Paris), 1.50, *franco* 1.85. (P. Lethielleux, éditeur, 22, rue Cassette, Paris-6^e)

Quand parut en 1900 l'ouvrage, si répandu depuis, « *Pratique progressive de la Confession* », on eut la surprise peu ordinaire de trouver sous un titre si simple tout un traité de spiritualité, très substantiel, très clair, et merveilleusement appliqué à la direction.

La même surprise attend le lecteur avec le livre que publie aujourd'hui la librairie Lethielleux, sous un titre aussi modeste : « *Méthodes et formules pour bien entendre la messe* ». Le dogme eucharistique y est rendu sensible et la piété y trouve sans cesse des applications frappantes. Chaque mot contient une idée ou un sentiment. Quiconque lira ce livre avec l'attention qu'il mérite, en fera son manuel de tous les jours, car sa substance est inépuisable.

Cet ouvrage convient à tout le monde, aux personnes qui vont à la messe tous les jours, comme à celles qui se contentent d'y assister le dimanche. C'est un des plus précieux cadeaux que l'on puisse faire aux enfants de la première communion.

L'immense diffusion des premiers volumes du même auteur est un sûr garant de l'accueil qui ne manquera pas d'être réservé à une œuvre eucharistique de haute valeur, digne en tous points de ses aînées.

L.

— CONFÉRENCES AUX JEUNES FILLES SUR L'APOSTOLAT CHRÉTIEN, par l'abbé L. MOUSSARD, chanoine de la Métropole de Besançon.

Un volume in-12 de 300 pages. Prix : 2 francs. (Ancienne

maison Douniol, P. TÉQUI, successeur, 29, rue de Tournon, Paris-VI*. (En vente chez les libraires Pruneau & Kirouac, et J.-P. Garneau.)

Voici un livre qui sort de l'ordinaire. Honorées du double *Imprimatur* des archevêchés de Besançon et de Paris, dues à la plume et au zèle d'un chanoine théologal qui compte plus de soixante ans de vie sacerdotale, les **Conférences aux jeunes filles** ne s'en tiennent pas aux seules questions de piété personnelle qui intéressent d'abord les congrégations, ouvroirs, et autres œuvres paroissiales.

On le sait, du reste : jusqu'au foyer, le *féminisme* et l'*anticléricalisme* font la guerre à l'intelligence et au cœur de la jeune fille. De là, deux parties dans cet éloquent ouvrage : l'une, *L'Apostolat par l'exemple*, où dix-huit chapitres traitent de la conduite à garder pour se soustraire aux influences du dehors, et les œuvres personnelles à faire pour y être utile au prochain. L'autre : *L'Apostolat par la parole*, où vingt chapitres répondent à une foule d'objections que la jeune fille et la jeune épouse entendent aujourd'hui contre les choses de la religion, doctrine, dévotions, histoire, clergé.

Il faut le dire hautement : nous n'avions pas jusqu'ici d'ouvrage aussi doctrinal, aussi complet, et réellement aussi pratique, pour les jeunes filles ; et les directeurs de congrégations et ouvroirs, et leurs prédicateurs de retraites spéciales, surtout durant ce carême, ne sauraient trouver mieux, réunies ensemble, toutes les instructions nécessaires. Les deux *Imprimatur* datent des 27 et 29 janvier 1904, et déjà cet ouvrage nous est demandé de toutes parts.

D.

—MANUEL DES HOSPITALIÈRES ET DES GARDE-MALADES, par M. Ch. Vincq. In-8 écu, 250 gravures, broché : 5 fr. 50, cartonnage spécial, toile : 6 fr. *Librairie Vve Ch. Poussielgue, 15, rue Cassette, Paris.*

Encore un *Manuel des Hospitalières*, dira-t-on. C'est vrai. Mais celui-là est tout à fait différent de ses devanciers, ou plutôt il est conçu et rédigé dans un esprit tout autre, car il s'adresse spécialement aux religieuses qui se destinent à cette noble profession faite d'amour et de sacrifices : le soin des malades ! — De nombreuses pages de ce livre ont déjà servi à la préparation du *brevet d'infirmière* en différentes villes, notamment à l'*Hopital St-Joseph* de Paris.

—REVUE DU MONDE INVISIBLE (7e année). Paraît tous les mois. — Abonnement : 12 fr. par an. DIRECTEUR, Mgr E. Méric, 29, rue de Tournon, Paris.

Sommaire de la livraison de janvier :

Les possessions (Mgr E. Méric) — La lévitation du corps humain (*suite*) (A. de Rochas) — Le médium Politi à Paris — Le démonisme (*suite*) — Les anges et les béatitudes (*suite*) (A. Van Mons) — Le Pape et les médecins catholiques (Dr Boissarie) — Comment le Curé d'Ars fut persécuté par les démons — Bibliographie.